ACTION URGENTE

SYRIE. DES MANIFESTANTS LIBÉRÉS MAIS BEAUCOUP D'AUTRES ENCORE EN DANGER

Cinq manifestants ayant fait l'objet d'une Action urgente en date du 23 mars ont été libérés le 24 mars. Deux autres sont encore en prison et ont été mis en accusation, mais ils ne sont plus détenus au secret, Cependant, six manifestants sont toujours détenus au secret et on ignore la situation et le statut des 79 personnes restantes ; il est possible que certaines, voire toutes, soient toujours en détention. De plus, à la suite des récents mouvements de protestation, 49 autres manifestants sont maintenant détenus au secret dans des endroits inconnus à travers la Syrie et risquent également d'être victimes de torture et d'autres formes de mauvais traitements.

Selon des organisations syriennes de défense des droits humains, à la suite des mouvements de protestation populaires qui continuent de secouer la Syrie, 48 hommes et une femme ont été arrêtés par les forces de sécurité entre le 23 et le 28 mars à Damas, la capitale du pays, ainsi qu'à Raqqa, Al Zabadani, Banias, Dayr Al Zor, Douma et Homs. Cela accroît le nombre d'individus maintenus en détention, bien que le gouvernement ait annoncé que toutes les personnes incarcérées à la suite des manifestations allaient être relâchées sur ordre du président. Les personnes détenues au secret risquent fortement d'être victimes de torture ou d'autres mauvais traitements.

Parmi les personnes détenues figurent des manifestants, des blogueurs, des avocats et des journalistes, et beaucoup d'entre eux pourraient être des prisonniers d'opinion détenus uniquement pour avoir exercé de façon pacifique leur droit à la liberté d'expression et d'association. On compte : **Ahmad Mohammad Hudaifa,** un blogueur âgé de 28 ans arrêté le 23 mars, vraisemblablement pour avoir soutenu les manifestations sur Facebook (pour plus d'informations, consulter l'AU 40/11 http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/008/2011/fr), ainsi que quatre avocats interpellés entre le 25 et le 27 mars, **Hussein Issa, Nidal al Sheikh Hamoudeh, Suleiman Nahili** et **Tamer al Jahamani.**

Les six détenus cités dans l'Action urgente du 23 mars et maintenus en détention au secret sont **Baraah Kalziyeh ; Mohammed al Khatib ; Mohammed Mounir al Faqir ; Mohammed Darwich ; Mohammed Ahmed Houriyeh** et **Abu Baker Ayoub Shaban**.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS (en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- faites part de votre inquiétude concernant ces maintiens en détention malgré l'ordre donné par le président Bachar al Assad de libérer toute personne incarcérée en lien avec les manifestations ;
- demandez la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers d'opinion et demandez que tous les autres détenus soient libérés ou déférés à la justice pour des chefs d'accusation reconnus par la loi, dans le respect des normes internationales d'équité des procès et sans avoir recours à la peine de mort ;
- exhortez les autorités syriennes à veiller à ce que tous les détenus soient protégés de la torture ou d'autres mauvais traitements, qu'ils puissent contacter immédiatement leurs familles et les avocats de leur choix et recevoir les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 11 MAI 2011 À :

Président de la Syrie
Bashar al-Assad
Presidential Palace
al-Rashid Street
Damascus, Syrie
Fax : +963 11 332 3410
Formule d'appel : *Your Excellency*, /
Monsieur le Président,

Ministre de l'Intérieur
Major Sa'id Mohamed Samour
Ministry of Interior
'Abd al-Rahman Shahbandar Street
Damascus, Syrie
Fax : +963 11 222 3428
Formule d'appel : *Your Excellency*, /
Monsieur le Ministre,

Ministre des Affaires étrangères
Walid al-Mu'allim
Ministry of Foreign Affairs
al-Rashid Street
Damascus, Syrie
Fax : +963 11 214 6251
Formule d'appel : *Your Excellency*, /
Monsieur le Ministre,

Copies à :

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 87/11. Pour plus d'informations (en anglais) : http://www.amnesty.org/en/library/info/MDE24/013/2011/en

AMNESTY INTERNATIONAL

ACTION URGENTE

SYRIE. DES MANIFESTANTS LIBÉRÉS MAIS BEAUCOUP D'AUTRES ENCORE EN DANGER

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis le début des manifestations le 15 mars, au moins 99 personnes auraient été tuées et beaucoup d'autres blessées à Damas et dans d'autres villes, notamment Al Tall, Al Samamayn, Homs, Lattaquié et Deraa. Les autorités syriennes ont par ailleurs procédé à de très nombreuses arrestations. Bien qu'on ignore toujours combien de personnes ont été interpellées, Amnesty International s'est fondée sur des informations émises par des organisations syriennes de défense des droits humains et des familles de détenus pour diffuser le nom de 92 individus qui auraient été placés en détention au secret en lien avec les manifestations.

Le 25 mars, l'Agence de presse syrienne (SANA) a annoncé que toutes les personnes placées en détention pour avoir participé aux mouvements de protestation avaient été libérées le 24 mars 2011 sur ordre du président, mais elle n'a pas révélé leurs noms. Le 27 mars, le gouvernement a également fait savoir qu'il avait l'intention de lever l'état d'urgence, en vigueur de façon continue depuis 1963, mais il n'a pas donné plus de détails.

Des organisations syriennes de défense des droits humains ont affirmé que la plupart des personnes arrêtées entre le 18 et le 24 mars à Deraa et aux environs avaient été remises en liberté. L'une des personnes libérées a déclaré à Amnesty International que tous les détenus, au nombre de 100, avaient été placés en détention dans les locaux de la Sécurité militaire de la ville et avaient été relâchés à 21 heures le 24 mars. Certains ont été maintenus en détention pendant plusieurs heures, d'autres pendant plusieurs jours. Certains ont été frappés en détention par des membres des forces de sécurité.

Les cinq autres détenus à bien avoir été libérés dans la soirée du 24 mars sont Sabr Darwich, journaliste, Hussein Mustafa Ali, Mohammed Adib Matar, Issa Masalmeh, militant politique, et Loay Hussein, écrivain. Deux autres hommes, Mahmud al Ghorani et Hussein al Labwani, ont été déférés le 27 mars devant le juge d'instruction de Damas et ont été inculpés d'« atteinte au sentiment national » et d'« incitation à la discorde religieuse et raciale ». Ils ont été transférés dans la prison d'Adrah.

Action complémentaire sur l'AU 87/11, MDE 24/014/2011, 30 mars 2011